

## **DELIBERATION N°2022-06-23-2.6**

**Séance du 23 juin 2022**

Point n°2.6 : Offre de formation – LMD – Licence/Droit/classique/2ème année

LE CONSEIL DU POLE SOCIETES

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de Nantes Université, notamment l'article 70 ;

VU la délibération du Conseil de la composante DROIT ET SCIENCES POLITIQUES ;

Après délibération, le Conseil de pôle Sociétés :

1) Approuve, à partir de l'année universitaire 2022-2023, la maquette modifiée correspondante à :

- **Diplôme : Licence**
- **Mention : Droit**
- **Voie d'accès : classique**
- **Année(s) : 2ème année**
- 

Les documents sont annexés à la délibération.

Membres en exercice	29
Nombre de votants	24
Voix pour	24
Voix contre	0
Abstentions	0

Nantes, le 30 juin 2022

Hélène PEROZ  
Directrice du pôle Sociétés



### SEMESTRE 3

	Par semestre		Modalités	Par semestre		Type d'épreuve session 1 (décembre - janvier)	Durée des écrits	Session 2 sur inscription (juin - juillet)	
	CM	TD		ECTS	Coef.				
<b>Unité d'enseignements fondamentaux (D3EUF1N)</b>			<b>Obligatoire</b>	<b>17</b>	<b>17</b>				
Droit administratif 1 (D3CM-01)	36h		3 CM + 2 TD		2	Écrit	3h00	Identique à la session 1	
TD Droit administratif 1 (D3TD-01)		18h				Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note	
Droit des obligations 1 (D3CM-02)	36h					2	Écrit	3h00	Identique à la session 1
TD Droit des obligations 1 (D3TD-02)		18h					Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note
Droit pénal général 1 (D3CM-03)	36h					1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	2h00	Identique à la session 1

### Unité d'enseignements complémentaires (D3UEC1N)

	CM	TD	Modalités	ECTS	Coef.	Type d'épreuve session 1	Durée des écrits	Session 2 sur inscription	
<b>Unité d'enseignements complémentaires (D3UEC1N)</b>			<b>Obligatoire</b>	<b>9</b>	<b>9</b>				
Finances publiques 1 (D3CM-04)	24h		3 CM		1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1	
Introduction à la science politique : concepts fondamentaux (D3CM-05)	24h					1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1
Organisations européennes (D3CM-06)	36h					1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1

### Unité d'enseignements de découverte (D3UED1N)

	CM	TD	Modalités	ECTS	Coef.	Type d'épreuve session 1	Durée des écrits	Session 2 sur inscription	
<b>Unité d'enseignements de découverte (D3UED1N)</b>			<b>Obligatoire</b>	<b>3</b>	<b>3</b>				
Histoire du droit administratif (D3CM-07)	24h		1 CM au choix		1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1	
Histoire du droit des obligations (D3CM-08)	24h					1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1
The law of public administration : a comparative analysis (1) (D3CM-09)	24h					1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1

(1) Cours en anglais, ouvert à tous les étudiants, obligatoire pour les étudiants inscrits dans la filière britannique et irlandaise

### Unité de compétences complémentaires (D3UECCN)

	CM	TD	Modalités	ECTS	Coef.	Type d'épreuve session 1	Durée des écrits	Session 2 sur inscription
<b>Unité de compétences complémentaires (D3UECCN)</b>			<b>Obligatoire</b>	<b>1</b>	<b>1</b>			
Langue étrangère : Allemand (D3TD-90), Anglais (D3TD-91) ou Espagnol (D3TD-92)		15h	1 langue au choix		1	Contrôle continu tout au long du semestre		Report de la note
Ouverture professionnelle et innovations pédagogiques (D3TD-94)		10h	Facultatif		0		x	

### Filière britannique et irlandaise (2) (D3FFBN-)

Common Law in a global context FFB1 (D3CM-9B)	24h	
---	-----	--

<b>0</b>	<b>1</b>	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00
----------	----------	---	------

(2) Réserve aux étudiants inscrits dans la filière dès la première année de licence

### Parcours culture juridique (3) (D3UCJ2N)

Séminaire de culture juridique (D3CM-95)	30h	
--	-----	--

(3) Inscription sur dossier en octobre

**SEMESTRE 4**

	Par semestre		Modalités	Par semestre		Type d'épreuve session 1 (avril - mai)	Durée des écrits	Session 2 sur inscription (juin - juillet)			
	CM	TD		ECTS	Coef.						
<b>Unité d'enseignements fondamentaux (D4UEF1N)</b>			<b>Obligatoire</b>	<b>17</b>	<b>17</b>						
Droit administratif 2 (D4CM-01)	36h		3 CM + 2 TD au choix			1	Sans TD : écrit	2h00	Identique à la session 1		
TD Droit administratif 2 (D4TD-01)		18h				2	Avec TD : écrit	3h00	Identique à la session 1		
Droit des obligations 2 (D4CM-02)	36h					1	Sans TD : écrit	2h00	Identique à la session 1		
TD Droit des obligations 2 (D4TD-02)		18h				2	Avec TD : écrit	3h00	Identique à la session 1		
Droit pénal général 2 (D4CM-03)	36h					1	Sans TD : écrit	2h00	Identique à la session 1		
TD Droit pénal général 2 (D4TD-03)		18h				2	Avec TD : écrit	3h00	Identique à la session 1		
						Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note			
						Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note			

			Obligatoire	9	9				
<b>Unité d'enseignements complémentaires (D4UEC1N)</b>									
Droit des affaires (D4CM-04)	36h		3 CM			1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1
Finances publiques 2 (D4CM-05)	24h					1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1
Histoire de l'État (D4CM-06)	24h					1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1

			Obligatoire	3	3				
<b>Unité d'enseignements de découverte (D4UED1N)</b>									
Introduction à la science politique : cultures et comportements politiques (D4CM-07)	24h		1 CM au choix			1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1
Principes fondamentaux du procès (D4CM-08)	24h					1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1
Use of force under the U.N. Charter and collective security (D4CM-09)(4)	24h					1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1

(4) Cours en anglais, ouvert à tous les étudiants, obligatoire pour les étudiants inscrits dans la filière britannique et irlandaise

			Obligatoire	1	1			
<b>Unité de compétences complémentaires (D4UECCN)</b>								
Langue étrangère : Allemand (D4TD-90), Anglais (D4TD-91) ou Espagnol (D4TD-92)		15h	1 langue au choix		3	Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note
Ouverture professionnelle et innovations pédagogiques (D4TD-94)		10h	Facultatif		0	x		
Culture et Compétences Numériques - Certification Pix	3h	3h	Obligatoire		1	Contrôle continu tout au long du semestre		

**Filière britannique et irlandaise (5) (D4FFBN-)**

Criminal and family law (D4TD-9C)		36h		0	1	Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note
-----------------------------------	--	-----	--	---	---	---	--	----------------

(5) Réserve aux étudiants inscrits dans la filière dès la première année de licence

**Parcours culture juridique (6) (D4UCJ3N)**

Séminaire de culture juridique (D4CM-95)	30h							
--	-----	--	--	--	--	--	--	--

(6) Inscription sur dossier en octobre

			Facultatif	Bonification
<b>Unité Valorisation de l'Engagement Étudiant (D8LIVEE)</b>				
Reconnaissance de l'engagement étudiant			Informations sur le RCC	

(4) Tout étudiant de L1 ou de L2 ayant validé son année en Droit, à l'une ou l'autre des sessions d'examen, et obtenu une moyenne de 10/20 dans les deux matières de filière peut poursuivre de plein droit son cursus dans le cadre de la filière. Un étudiant de L1 ou de L2 ayant validé son année en Droit, mais n'ayant pas atteint la moyenne de 10/20 dans les deux matières de filière de l'année, peut toutefois, par courrier adressé au Bureau des relations internationales, demander exceptionnellement au responsable de la filière à être autorisé à continuer son cursus. Tout étudiant inscrit en filière britannique et irlandaise peut, s'il obtient une note supérieure ou égale à 12/20 dans les matières de la filière, bénéficier d'une bonification. Chaque bonification s'ajoute à la moyenne annuelle. Si cette note est comprise entre 12/20 et 14/20 (non inclus) la bonification est de 0,15 point; si elle est comprise entre 14/20 et 16/20 (non inclus), la bonification est de 0,25 point; si elle est égale ou supérieure à 16/20, la bonification est de 0,5 point.

La disposition générale concernant les dispenses d'assiduité est à consulter dans l'article 7 des RCC licence. MCC voté au conseil de gestion du 2 juin 2022.